

FICHE TECHNIQUE 2023 | randonnée itinérante liberté | 8 jours, 7 nuits, 6 jours de marche

Entre terre et mer, le Camino del Norte, vous emmènera jusqu'à Saint Jacques de Compostelle avec comme principal allié : l'océan. Vous partez à la rencontre de villages de pêcheurs, de petites plages, mais aussi de belles villes comme Hendaye, San Sebastian ou Bilbao. Les randonnées le long de la belle côte cantabrique sauront vous surprendre. Vous aurez le privilège de cheminer à travers de superbes paysages. La première semaine de randonnée qui vous conduira jusqu'à Bilbao commence par un sentier surplombant l'océan.

Puis, l'itinéraire vous conduit à la rencontre de l'arrière-pays basque, à la découverte de Markina et Gernika... La semaine de randonnée se termine à Bilbao, ville réputée pour son célèbre musée, le Guggenheim, qui mérite le détour...

► Repères

Début du séjour : le jour 1 dans l'après-midi à Hendaye (64) ou Irun (E).

Fin du séjour : le jour 8 vers 10 h à Bilbao (E).

Hébergement : en hôtel et chambre d'hôtes

Niveau 3 : en moyenne 6 heures et 25 km de marche par jour.

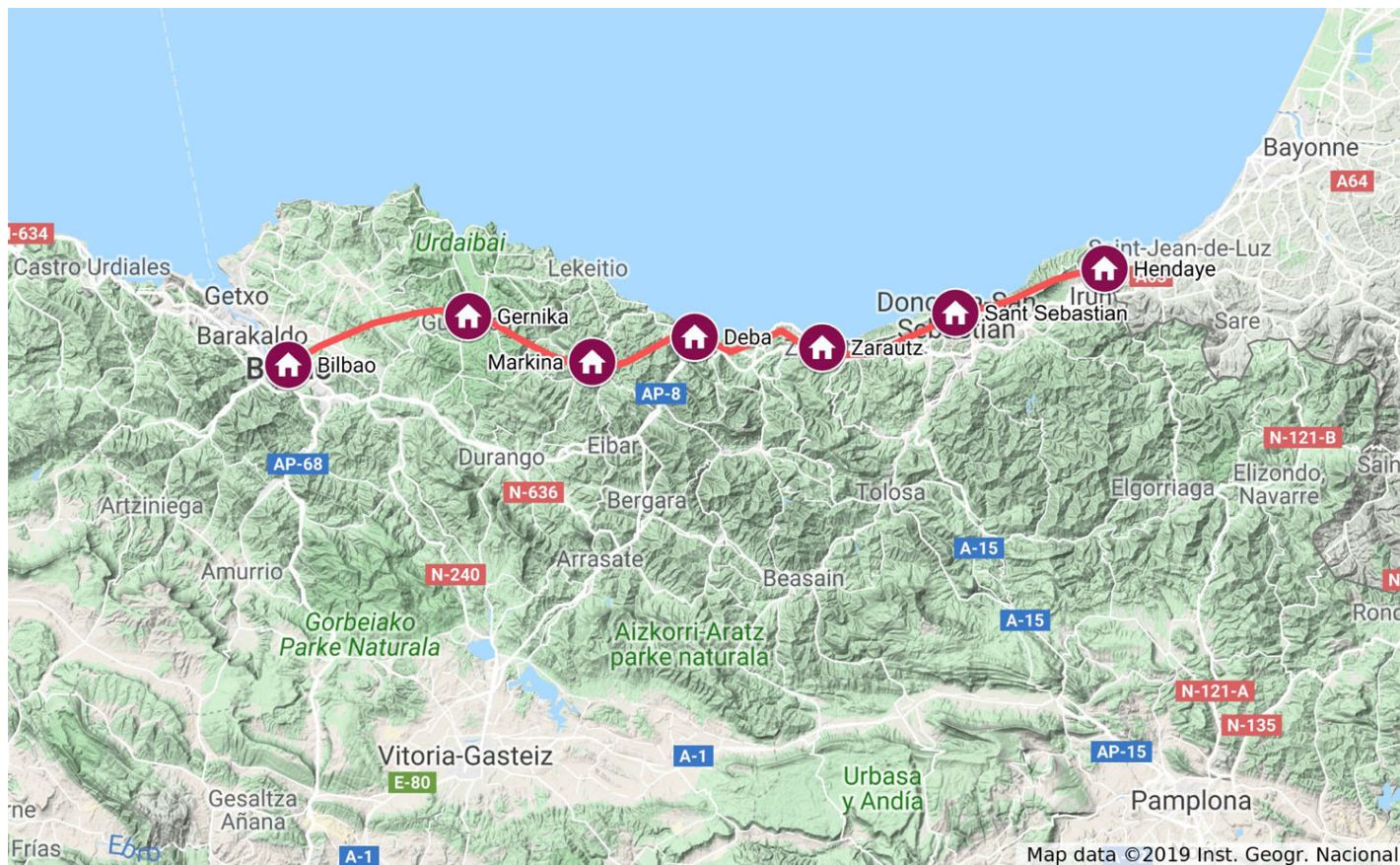
Portage : affaires pour la journée

Dossier de voyage : topo-guide, cartographie précise

Prix à partir de 820 €

Supplément chambre individuelle : à partir de 220 €
Réduction "mini-groupe", nous consulter

Dates : départ possible tous les jours d'avril à fin octobre



Itinéraires donnés à titre indicatif.

PROGRAMME JOUR PAR JOUR

JOUR 1 : HENDAYE (ou IRUN)

Arrivée à Hendaye (ou Irun), installation à l'hôtel.

JOUR 2 : HENDAYE (ou IRUN) - SAN SEBASTIAN

Depuis Hendaye, on regagne vite l'Espagne. Vous pouvez traverser la Bidasoa en bateau (attention, la 1ère traversée est à 10h !) ou commencer l'étape à pied depuis Hendaye. Belle première étape jusqu'à San Sebastian, entre ports de pêches et rias. Nuit en formule nuit + petit-déjeuner.

Temps de marche : 7h, distance de 27 km (depuis Hendaye) ou 25 km (depuis Irun).

JOUR 3 : SAN SEBASTIAN - ZARAUTZ

On quitte San Sebastian en longeant sa belle plage de la Concha. Au fil de la randonnée, des points de vue magnifiques sur l'océan et les hautes falaises qui se dressent de l'Atlantique. Nuit en demi-pension.

Temps de marche : 5h30, distance de 21 Kms.

JOUR 4 : ZARAUTZ - DEBA

Journée de marche qui vous emmène à Getaria et son port de pêche puis vous évoluez à travers le vignoble en terrasse de Txakoli. En approchant Deba, la côte se révèle belle et sauvage. Nuit en demi-pension à Deba ou dans les environs.

Temps de marche : 6h, distance de 23 Kms.

JOUR 5 : DEBA - MARKINA

En route pour la découverte du pays basque intérieur. On quitte la côte pour un monde plus rural à travers la vallée d'Olatz. Nuit en demi-pension.

Temps de marche : 7h30, distance de 28 Kms.

JOUR 6 : MARKINA - GERNIKA

C'est une belle étape vallonnée et bucolique qui vous attend aujourd'hui. A découvrir en chemin, l'église du XIème s. de Bolibar, le monastère de Cenarruza puis l'ermita Santiago avant d'arriver à Gernika. Nuit en formule nuit + petit-déjeuner.

Temps de marche : 7h, distance de 27 kms.

JOUR 7 : GERNIKA - BILBAO

Etape en direction de Bilbao, pour raccourcir la randonnée et éviter l'entrée d'agglomération, nous vous conseillons de prendre le train à partir de Lezama (à votre charge). Nuit en formule nuit + petit-déjeuner.

Temps de marche 6h, distance de 25 Kms.

JOUR 8 : BILBAO

► Nota bene

La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

ACCÈS

Début du séjour : à votre hébergement à Hendaye (64), selon votre heure d'arrivée. En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : à Bilbao (E) après le petit-déjeuner.

Arriver sur place :

- En avion : aéroport de Biarritz Pays-Basque (BIQ) à 29 km : vols depuis Bruxelles, Genève, Lille, Lyon, Marseille, Nice, Paris, Strasbourg.
- En train : nombreux trains TER en direction d'Hendaye, au départ des principales villes. Horaires et tarifs : www.voyages-sncf.com.
- Par la route : de Bordeaux autoroute A63, 207km. De Toulouse et Bayonne, autoroute A64, 293km, puis Bayonne à Hendaye, autoroute A63, 32km.

Parkings :

- Gratuit aux ports de plaisance et centre ville (fronton de Gazteluzahar)
- Payant : Sous la médiathèque (contact Mairie, tel 0559482323)

Veillez vous renseigner auprès de l'office du tourisme pour savoir si des manifestations (fêtes, marchés...) seront organisées sur votre lieu de stationnement.

Quitter Bilbao :

- En avion : aéroport de Bilbao (BIO) à 12 km : vols vers Paris.
- En train : retour possible de Bilbao à Irun. Nous vous conseillons plutôt le bus.
- En bus : la compagnie ALSA assure un service régulier, tous les jours de la semaine, entre Bilbao et Irun : départs toutes les heures (le trajet dure 1 heure 30 à 2 heures). Horaires et tarifs : www.alsa.es.

HÉBERGEMENT & REPAS

En hôtels et chambres d'hôtes.

Nuit en hôtel, auberge et chambre d'hôtes

En chambres privatives, ici c'est le confort qui prime. Le plus souvent, vous profiterez d'une douche et de sanitaires individuels présents dans votre chambre. Ces hébergements indépendants et familiaux sont gérés par des personnes accueillantes et passionnées par leur métier. Le linge de toilette est fourni.

Séjour en demi-pension (dîner + petit-déjeuner). Les boissons et les repas de midi ne sont pas compris. Selon les parcours, vous pourrez soit déjeuner le long du chemin, soit vous ravitailler dans la journée ou le soir à l'étape, soit commander des pique-niques auprès de vos hôtes. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de voyage.

NIVEAU 1 2 **3** 4 5

Moyenne de 6h de marche pour 22-25 Km sur terrain vallonné ; dénivelés de 300 à 400 m. Pas de difficulté technique mais des étapes qui peuvent se révéler éprouvantes, jeu de "saute-mouton" de la côte vers les hauteurs de l'arrière pays. Les chemins sont bien balisés.

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7	Jour 8
Distance	-	25 km	22 km	23 km	26,5 km	27,5 km	22 km	-
Durée de marche	-	6 h	5 h 30	5 h 30	5 h 30	6 h 20	6 h	-

NB : la durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain, etc.).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue).

PORTAGE & TRANSPORT DES BAGAGES

Portage uniquement de vos affaires personnelles pour la journée de marche. Prévoir un bagage suiveur facilement transportable (cf. nos conseils sur l'équipement).

Pour organiser au mieux la logistique nous vous prions d'indiquer sur vos bagages (étiquettes fournies) le nom de la personne responsable du groupe (qui a réservé la randonnée).

DOSSIER DE VOYAGE

Trois semaines avant le départ (et après réception du solde de votre séjour), nous vous fournirons le dossier de voyage (pour 2 à 4 personnes) comprenant la liste des hébergements, des étiquettes pour vos bagages, un topo-guide descriptif du parcours, une cartographie précise et, sur demande, les traces GPS du parcours (format .gpx).

> Pour l'envoi du dossier de voyage hors France métropolitaine, prévoir un supplément (dépendant de la destination).

> Si vous souhaitez recevoir des dossiers de voyage supplémentaires (+ 25€ par dossier), la demande doit être faite à l'inscription.

Les itinéraires et les topo-guides sont régulièrement vérifiés et mis à jour. Cependant, l'itinéraire traverse des zones où les conséquences de l'activité humaine et/ou d'événements climatiques peuvent modifier significativement son tracé. À votre retour, nous vous serions reconnaissants de nous mentionner les changements ou imprécisions relevés sur le terrain.

DATES & PRIX

Départ possible tous les jours de la semaine entre le 1er avril et le 31 octobre. Inscription précoce indispensable pour un départ en juillet-août.

01/04 au 08/04	900 €
09/04 au 30/06	820 €
01/07 au 15/09	900 €
16/09 au 31/10	820 €

- Minimum 2 personnes
- Supplément chambre individuelle : 220 € (260 € en haute saison)
- Réduction "mini-groupe", nous consulter.

Le cas échéant, veuillez nous préciser à l'inscription si plusieurs dates de départ sont possibles ; ceci au cas où un ou plusieurs hébergements seraient complets aux dates retenues. Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible ; certains hébergements peuvent être complets parfois plusieurs mois à l'avance.

Le prix comprend :

- Les frais d'inscription et d'organisation
- L'hébergement en demi-pension sauf les dîners à San Sebastian, Gernika et Bilbao
- Transport des bagages
- Le dossier de voyage pour 2 à 4 personnes avec cartes, topoguide (dossier supplémentaire 25€).

Le prix ne comprend pas :

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et séparation
- Les assurances
- les pique-niques
- Les dîners des J2, J6 et J7
- La traversée en bateau de Pasajes le J2
- Le trajet en train du J7
- l'entrée au musée Guggenheim à Bilbao
- Envoi du dossier de voyage hors France métropolitaine
- Les transferts et visites non prévus au programme
- Les boissons pendant et en dehors des repas
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "le prix comprend"

EQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le bagage suiveur

Pour les affaires qui suivent entre les hébergements, prévoir un seul bagage suiveur (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée (30 litres minimum).

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)
- Pour les circuits liberté, dossier de voyage avec cartes, topoguide, boussole, téléphone portable (batterie chargée), coordonnées des hébergement, numéro d'urgence.

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon

maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Pantalon pour la marche, short, tee-shirt (privilégiez des matières respirantes)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain (baignade sous votre propre responsabilité)
- Gants fins et bonnet
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie...

Et pourquoi pas :

- Bâtons de marche télescopiques qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations
- Guêtres ou "stop-tout" très efficaces par temps de pluie ou simplement dans l'herbe humide

CONSEILS DE LECTURE

- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche
- *La grande flore illustrée des Pyrénées* de Marcel Saule
- *L'irréductible phénomène basque* de Philippe Oyhamburu
- *Légendes et récits populaires du Pays Basque* de J.-F. Cerquand

- *Artzainak* de Jacques Blot
- *Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle* de Bernard Briais
- *En avant, route !* de Alix de Saint-André

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant (hors primes d'assurances) :

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 8 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix total du séjour ;
- la veille ou le jour 1 du séjour : 100 % du prix total du séjour.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle vous sera facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

En cas d'annulation du séjour causée par des circonstances inévitables et exceptionnelles, notamment liées à l'épidémie de Covid-19 / Coronavirus (confinement imposé, fermeture des frontières, déplacements interdits...), Randonades rembourse l'intégralité des sommes versées. En revanche, si le client doit annuler sa participation pour cause de maladie (y compris Covid-19) ou abandonner en cours de séjour, il devra s'acquitter des frais d'annulation (ci-dessus).

ASSURANCES

Vous pouvez souscrire, **à l'inscription**, à une ou plusieurs assurances (assistance / rapatriement, annulation, interruption de séjour, bagages) qui s'ajoutent au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet : <http://www.randonades.com/sejour-randonnee/comment-sinscrire>. Ces assurances ne peuvent prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance bagages

Comprend le remboursement en cas de vol, détérioration ou perte de vos bagages pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Pour les randonnées liberté, Randonades ne saurait être tenu pour responsable d'une mauvaise interprétation du descriptif ou d'une erreur de lecture de carte de l'utilisateur. La randonnée liberté suppose l'acceptation d'un risque, qui peut être dû notamment à une modification des éléments naturels sur le parcours. Randonades ne peut être tenu responsable des accidents ou incidents qui résultent de l'imprudence d'un participant.